

point qu'il y a des instants mal employés, des manquements aux pratiques religieuses, dans lesquels la servante n'a fait que suivre l'ordre de sa maîtresse, de façon que la conscience de celle-ci est chargée, des faits mêmes d'une autre. N'est-ce pas effrayant, cette responsabilité, cette charge d'âme? Et en face de la terreur qu'elle t'inspirerait, comme à moi, j'en suis sûre, n'y a-t-il pas une impression de bien-être moral, d'allègement, à sentir qu'on est dans une condition privilégiée pour le salut par le fait même de son humilité? J'ai prié Dieu qu'il ouvre tes yeux sur ces vérités, qu'il mette ces sentiments dans ton cœur. Ce matin, j'ai fait la communion dans ce but. Je tenais à te l'écrire. Un jour de la semaine je la renouvellerai à la même intention; mais, comme je veux que tu t'y associes, pour que cette pratique ait plus de succès, j'attends que tu m'indiques le jour où tu auras un-peu de loisir pour aller, le matin, à l'église.

Adieu, ma chère sœur. Notre mère t'embrasse bien. Mathieu me charge aussi de ses compliments pour toi; et moi, en toute condition, je suis toujours ta sœur:

URSULE.

LETTRE XL

De Constance Daymer à Mad. Servolet.

Là Noëlic, 22 septembre,

Ma chère madame Servolet,

Vous avez bien raison de vous plaindre de ce que je ne vous éeris pas souvent. Vous avez été si bonne pour moi, que c'est mal de vous oublier ainsi; ou plutôt je ne vous oublie pas, cela n'est pas possible; mais certains événements, mon ouvrage et le temps qui glisse si vite qu'on ne sait comment, tout cela fait que je suis loin de vous écrire comme je l'avais promis et comme je le voudrais. Madame a fait un voyage, où il a fallu que je l'accompagne, aux eaux, pour sa santé. Puis, j'ai été moi-même un peu malade.